



Section 30

Pharmacologie - ingénierie et technologies pour la santé - imagerie biomédicale

Les critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs

Evaluation périodique des chercheurs

L'évaluation repose d'abord sur la contribution scientifique des chercheurs évalués. Elle prend également en compte les autres dimensions de l'activité de recherche comme la diffusion, la valorisation ou le transfert des connaissances et les responsabilités d'animation ou de direction.

Critères communs à tous les chercheurs

- Existence d'un projet scientifique clair en thématiques et méthodologies
- Diversité de l'expérience scientifique dans une discipline (post-doc, formations spécifiques)
- Originalité de l'approche et des résultats
- Qualité de la production scientifique

Critères spécifiques selon les grades

Chercheurs CRCN

- Qualité, faisabilité et originalité des projets de recherche
- Capacité à formuler et argumenter les projets de recherche
- Aptitude au travail collectif et insertion dans une équipe et/ou programme

En fonction des années et du parcours de recherche :

- Apport dans la discipline
- Acquisition de nouvelles compétences
- Responsabilité de projets
- Encadrement d'étudiants, doctorants, post-doctorants
- Participation à la diffusion scientifique, tâches collectives, enseignement, valorisation de la recherche
- Insertion dans des réseaux de recherche

Chercheurs DR2

- Capacité à fédérer et qualité de l'encadrement
- Responsabilité de programmes scientifiques
- Publications d'ouvrages de synthèse en plus du niveau des publications habituelles
- Visibilité internationale
- Mobilité thématique et/ou géographique

Chercheurs DR1 /DRCE1,

Aux critères précédents s'ajoute :

- Visibilité internationale et/ou transdisciplinaire
- Affirmation d'expérience de direction d'équipe, unités
- Capacité à la programmation de la recherche
- Capacité à la prise de risque thématique, technologique

Avancement de grade des chercheurs

Critères communs à tous les grades

- Production scientifique et diffusion des connaissances
- Formation, encadrement (doctorants, post-doctorants)
- Mobilité thématique et/ou géographique
- Responsabilités collectives scientifiques et management de la recherche (local, national)
- Valorisation (brevets), contrats académiques et/ou industriels

Critères spécifiques selon les grades

Accès au grade CRHC

- Production scientifique
- Encadrements d'étudiants, doctorants, post-doctorants
- Capacité à candidater à des appels à projet
- Responsabilités de projets

Avancement au grade DR1

- Reconnaissance internationale
- Activités d'encadrement d'une équipe et/ou groupe et/ou unité
- Autonomie dans la gestion de programmes
- Valorisation
- Ouverture disciplinaire
- Vision stratégique
- Capacité à la prise de risque thématique, technologique

Avancement au grade DRCE

- Reconnaissance de qualités scientifiques exceptionnelles
- Expertise reconnue au plan international
- Responsabilité d'organisations au niveau international
- Investissement dans le management de la recherche
- Capacités à faire école

Remarques : Critères ouverts, non exclusifs, non pondérés et cumulatifs de CR à DRCE. Ils ne sont pas tous nécessaires

Recrutement des chercheurs

Les différentes étapes du déroulement des concours sont décrites sur le site du CNRS, il s'agit ici de décrire les critères de recrutement

Critères

Recrutement CR

La section considère que la sélection parmi les candidats au CNRS porte sur leurs qualités scientifiques intrinsèques parce que celles-ci déterminent leur potentiel à long terme. L'intérêt du programme de

recherche ainsi que l'adéquation des compétences à ce programme et à l'environnement dans lequel le projet serait mené (équipe, laboratoire, collaborations, etc.) sont des critères primordiaux pour le recrutement des chercheurs.

La section considère avec un intérêt particulier des candidatures dans un laboratoire autre que celui où la thèse a été préparée. Un post-doctorat dans un environnement différent de celui de la thèse serait souhaité.

L'évaluation tient compte du nombre de publications, de la qualité des revues et de la qualité du projet de recherche. La part réelle prise par le candidat dans cette production est importante à évaluer. Les critères spécifiques selon les grades sont exposés ci-dessous.

Critères spécifiques selon les grades

Il n'est pas nécessaire de satisfaire la totalité de ces critères qui restent indicatifs.

Accès au grade CRCN

- Projet de recherche en adéquation avec les thématiques de la section et du laboratoire d'accueil souhaité par le candidat
- Qualité de la production scientifique
- Capacité à présenter et argumenter un projet de recherche
- Qualité, faisabilité et originalité du projet de recherche

En fonction du parcours de recherche :

- Encadrement(s) d'étudiant(s)
- Capacité à candidater à des appels à projet
- Responsabilité(s) de projets

Accès au grade DR2

- Qualité de la production scientifique
- Rayonnement scientifique et travaux de recherche antérieurs
- Capacité d'ouverture et évolution thématique, prise de risques
- Actions de valorisation (contrats, brevets, licences)
- Responsabilités (groupe, management de la recherche, responsabilité de projets, responsabilités collectives)
- Actions de diffusion des connaissances